

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

ORIGINAL

Premier exercice de 6 mois clos le 31 décembre 2010

Aux Fondateurs et aux Administrateurs
FONDS CULTUREL ET ARTISTIQUE DU GROUPE BEL
25, rue de Richebourg
39000 Lons-le-Saunier

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos statuts, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice de 6 mois clos le 31 décembre 2010, sur :

- le contrôle des comptes annuels du fonds de dotation Fonds culturel et artistique du Groupe Bel, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds de dotation à la fin de cet exercice.

Pierre-Henri Scacchi et Associés

Etablissement secondaire : 23, rue d'Anjou – 75008 Paris
Société Anonyme au capital de 200 000 € – RCS Nanterre B 408 272 375 – APE 6920Z
N° TVA intracommunautaire FR 77 408 272 375 – Site web : www.scacchi-associes.com
Société d'Expertise Comptable inscrite au Tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Paris
Membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Paris

II - Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

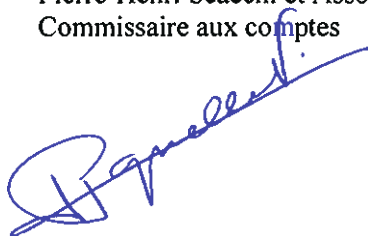
III - Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport annuel d'activité du Président et dans les documents adressés aux Fondateurs et aux Administrateurs sur la situation financière et les comptes annuels.

Levallois-Perret, le 23 mai 2011

Pierre-Henri Scacchi et Associés
Commissaire aux comptes



Philippe Agnellet

BILAN ACTIF

<i>Rubriques</i>	<i>Montant Brut</i>	<i>Amortissements</i>	<i>31/12/2010</i>	<i>31/12/2009</i>
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel, outillage				
Autres	71 321		71 321	
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	71 321		71 321	
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés				
Autres				
Capital souscrit et appelé, non versé				
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	48 604		48 604	
Charges constatées d'avance				
ACTIF CIRCULANT	48 604		48 604	
Primes d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des emprunts				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	119 925		119 925	

BILAN PASSIF

Rubriques	31/12/2010	31/12/2009
Fonds propres		
- Dotation initiale	117 776	
- Dotation consommée	(29 752)	
Ecart d'équivalence		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	88 023	
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS		
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	29 333	
Dettes fiscales et sociales		
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	2 569	
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
DETTES	31 902	
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	119 925	

Résultat de l'exercice en centimes

Total du bilan en centimes

119 925,12

COMPTE DE RESULTAT (en liste)

<i>Rubriques</i>	<i>France</i>	<i>Exportation</i>	<i>31/12/2010</i>	<i>31/12/2009</i>
Ventes de marchandises Production vendue de biens Production vendue de services				
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS				
Production stockée Production immobilisée Produits nets partiels sur opérations à long terme Subventions d'exploitation Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions, transfert de charges Dotation des fondateurs			29 752	
PRODUITS D'EXPLOITATION			29 752	
Achats de marchandises (y compris droits de douane) Variation de stock (marchandises) Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane) Variation de stock (matières premières et approvisionnements) Autres achats et charges externes Impôts, taxes et versements assimilés Salaires et traitements Charges sociales			29 752	
DOTATIONS D'EXPLOITATION Sur immobilisations : dotations aux amortissements Sur immobilisations : dotations aux dépréciations Sur actif circulant : dotations aux dépréciations Dotations aux provisions Autres charges				
CHARGES D'EXPLOITATION			29 752	
RESULTAT D'EXPLOITATION				
QUOTE-PARTS DE RESULTAT SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS Produits financiers de participations Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé Autres intérêts et produits assimilés Reprises sur dépréciations et provisions et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
PRODUITS FINANCIERS				
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions Intérêts et charges assimilées Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES				
RESULTAT FINANCIER				
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS				

COMPTE DE RESULTAT (suite)

<i>Rubriques</i>	<i>31/12/2010</i>	<i>31/12/2009</i>
Produits exceptionnels sur opérations de gestion Produits exceptionnels sur opérations en capital Reprises sur dépréciations, provisions et transferts de charges		
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion Charges exceptionnelles sur opérations en capital Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions		
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
RESULTAT EXCEPTIONNEL		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise Impôts sur les bénéfices		
TOTAL DES PRODUITS	29 752	
TOTAL DES CHARGES	29 752	
BENEFICE OU PERTE		

Fonds culturel et artistique du Groupe Bel

25 Rue Richebourg - 39200 LONS LE SAUNIER

Fonds de dotation régi par l'article 140 de la loi n° 2008-776 du 4/08/2008 et publié au Journal officiel du 17 juillet 2010

Siren 530 383 454

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

I – FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE

I.1 EVENEMENTS PRINCIPAUX DE L'EXERCICE

Les faits significatifs survenus au cours de l'exercice sont les suivants :

- Création du Fonds de Dotation « Fonds culturel et artistique du Groupe Bel » le 17 juillet 2010.
- Les membres du conseil ne perçoivent pas de rémunération au titre de leur fonction.

II – PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels résultent des dispositions :

- du Nouveau Plan Comptable mis en place en 1999
- du règlement n° 99-01 émis par le Comité de la réglementation comptable (relatif aux modalités des comptes annuels des associations et fondations), et du règlement 2009-01 du 3 décembre 2009 (relatif aux règles comptables applicables aux fondations et fonds de dotation) modifiant le règlement 99-01.

Les principes de prudence, de régularité, de sincérité, d'image fidèle, de continuité d'exploitation, de permanence des méthodes et d'indépendance des exercices ont été respectés.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

III – INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

III.1 - BILAN ACTIF

III.1.1 - LES IMMOBILISATIONS

Ce poste est constitué essentiellement par l'achat d'œuvres d'arts.
Il s'agit de biens aliénables.

- Desert Mountain, Scottsdale, Arizona, USA, 2006	4.000,00 euros
- Mono Lake, California, USA, 2006	4.000,00 euros
- Grande Camera Oscura (Menina 1) (1/1), 2002	22.800,00 euros
- Earth –Moon–Earth (Moonlight Sonata Reflected), 2007	23.745,90 euros
- Nighth and Day, 2008	16.775,58 euros

III.1.2 - ACTIF CIRCULANT – CLASSEMENT PAR ECHEANCE

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Créances	Montant Brut	Liquidé de l'actif	
		Échéance à moins d' 1an	Échéance à plus d' 1an
Créance de l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1)			
Autres			
Créances de l'actif circulant			
Créances clients et comptes rattachés			
Autres			
Charges constatées d'avance			
TOTAL	0	0	0
(1) Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

III.2 - BILAN PASSIF

III.2.1 – FONDS CONSOMPTIBLES

Libellé	Solde au début de l'exercice	Augmentation	Diminution	Solde à la fin de l'exercice
- Dons manuels consommables		101 000,00	29 752,37	71 247,63
Fromageries Bel 1.000,00 euros				
Unibel 100.000,00 euros				
- Legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés		16 775,58		16 775,58
Total	0,00	117 775,58	29 752,37	88 023,21

La consommation des dons manuels correspond aux charges de l'exercice (infra IV.1.2).

Les acquisitions d'œuvres d'art sont inscrites en immobilisations et ne donnent pas lieu, en termes purement comptables, à « consommation » des dotations reçues par le Fonds.

III.2.2 – PROJETS EN COURS

Le Fonds culturel et artistique du Groupe Bel a déposé en 2010 un rescrit, dans la perspective d'un transfert, en 2011 ou bien ultérieurement, dans le cadre de la loi sur le Mécénat de « La Maison de La vache qui rit » située 25 rue Richebourg à Lons Le Saunier - 39000.

La Maison de La vache qui rit a été construite par la SA Fromageries Bel et son transfert au Fonds Culturel et Artistique du Groupe Bel pourrait être un moyen d'en assurer la pérennité.

III.3 - ETAT DES DETTES

Dettes	Montant Brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéance à moins d' 1an	Échéance	
			à plus 1an	à plus 5 ans
Emprunts obligataires convertibles ⁽²⁾				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	21 332,80	21 332,80		
Dettes fiscales et sociales				
Dettes sur immobilisations	8 000,00	8 000,00		
Autres dettes	2 569,10	2 569,10		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	31 901,90	31 901,90	0,00	0,00
⁽²⁾ Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				

IV – COMPTES DE RESULTAT

IV.1.1 - LES PRODUITS

Le montant des produits viré au compte Versements Fondateurs est égal à la somme des dotations en capital consommées pendant l'exercice soit :

- 29.752,37 euros.

IV.1.2 - LES CHARGES

Les charges de l'exercice sont de 29.752,32 euros et se décomposent ainsi :

- Services Extérieurs, Honoraires 25.516,75 euros
- Frais de déplacements missions ... 4.125 ,62 euros

IV.1.3 - LE RESULTAT

Le résultat de l'exercice est égal Zéro.

V – ENGAGEMENTS HORS BILAN

Néant

* * *